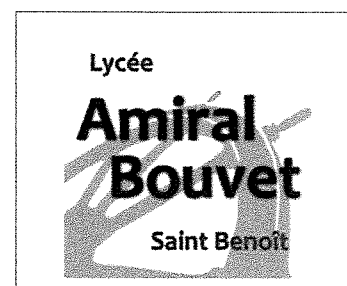




MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



CONTRAT D'OBJECTIFS TRIPARTITE

2014 - 2017

Vu la loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programme pour la refondation de l'école de la République, le courrier du recteur du 30 octobre 2013, le conseil d'administration du [remplir nom du lycée], l'établissement s'engage à mettre en oeuvre le plan d'actions défini dans ce contrat d'objectifs pour la période 2014/2017.

Le Recteur

Le Président de Région

Le Proviseur

Contrat d'objectifs 2014 à 2017

Nom de l'établissement :

9740471U AMIRAL PIERRE BOUVET

Cibles de 2014 à 2017

Second cycle général et technologique

	2014 : 2013-2014		2015		2016		2017	
	Etab	Acad.	Etab	Acad.	Etab	Acad.	Etab	Acad.
Taux de redoublement en 2nde	1,90	8,40	2,50	8,00	2,50	7,00	2,50	6,00
% décisions redoublement/ou de réorientation de la 2nde	15,90	14,10	14,00	13,00	12,00	12,00	11,00	11,00
% décisions orientations 2nde vers 1ère GT	84,10	85,90	86,00	87,00	88,00	88,00	89,00	89,00
Proportion de filles en terminale STI2D	20,70	12,50	12,50	10,70	15,00	12,50	17,00	13,50
Proportion de garçons en terminale ST2S		7,70		10,60		11,00		12,00
% de réussite au BAC G-T	93,40	89,20	93,40	89,40	93,40	89,60	93,40	89,80
% d'accès de la 1ère au BAC G-T	85,00	85,00	86,00	86,00	87,00	87,00	88,00	88,00
Poursuites d'études des néo bacheliers vers supérieur	70,00	69,00	72,00	70,00	74,00	72,00	76,00	74,00
Poursuites des bacs techno vers BTS ou DUT	44,00	44,00	45,00	45,00	46,00	46,00	47,00	47,00
Taux d'accès de 1ère année au BTS		67,30		68,00		68,50		69,00

Observations : Justifiez en quelques lignes l'évolution des cibles fixées pour les trois prochaines années (avec notamment les actions et dispositifs prévus,...)

Une proportion supérieure à la moyenne académique de nos élèves parviennent au LEGT avec des insuffisances (épreuves écrites littéraires du DNB), ce qui, malgré les dispositifs, les projets pédagogiques anciens ou nouveaux pour les rentrées prochaines (soutien, dispositifs lycéens, cordées et internat de la réussite, AP Vie Scolaire et Orientation, projet régional contre le décrochage, etc...) nous aidera à rejoindre les taux académiques de redoublement et de réorientation.

L'évolution de la structure du lycée a commencé à modifier le comportement des élèves. L'installation de la filière STI2D chapeauté par la CPGE TSI a créé une orientation positive dans cette voie, y compris des jeunes filles. Petit à petit, les efforts importants et durables que nous nous sommes engagés à poursuivre pour corriger les déterminismes sociaux, l'orientation subie par genre, le taux de féminisation des STI2D et CPGE TSI augmentera significativement.

La réussite aux baccalauréats a progressé en 2013, et beaucoup plus en 2014. Un grand sentiment d'appartenance au lycée, de confiance entre les équipes pédagogiques, éducatives et d'entretien et de gestion, de volonté de rebondir après des années difficiles est perceptible. Il a préparé et apporté ces résultats flatteurs. Il nous revient de maintenir ce taux de réussite à ce niveau très satisfaisant les prochaines années.

Les dispositifs de la politique de la ville développe la motivation des jeunes bénédictins et promeuvent la poursuite d'études post-bac pour tous. Grâce à l'implantation de la CPGE TSI, renforcée nous l'espérons par l'ouverture d'une STS, cette tendance concrétisera dans notre établissement. Un très large consensus se fait pour l'implantation d'une STS scientifique dans le lycée, de préférence nouvelle dans l'Académie, Contrôle Industriel et Régulation Automatique, en exploitant la ressource de notre internat de la réussite et la mobilisation des équipes pédagogique dans notre cordée de la réussite "STI2D : Futurs Ingénieurs !".

AXES DE PROGRES 1 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil,...

LA REUSSITE DES ELEVES PAR L'ORIENTATION ACTIVE

Constats à faire évoluer :

- 1 - L'écart entre l'expérience collégienne et la vie lycéenne dans le contexte social difficile de Saint Benoît.
- 2 - L'échec scolaire au Lycée

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

- 1 - Favoriser le continuum des parcours.
- 2 - Lutter contre le décrochage scolaire.

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 1 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

- 1-1 Découverte active du lycée par les collégiens et leurs enseignants.
- 1-2 Renforcer le volet orientation de l'AP et des EDEX.
- 1-3 Création d'une cordée "STI2D Futurs ingénieurs !".
- 1-4 Accroître le nombre de filles en S-SI, STI2D et le nombre de garçons en L.
- 2-1 Prise en charge des élèves de 2nde décrocheurs (partenariat Région).
- 2-2 Stages de remise à niveau (réseau des lycées et collèges de secteur).

INDICATEURS DE L'AXE 1 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

- 1-1 Nombre de collégiens et enseignants accueillis par an.
- 1-2 Flux d'orientation vers les séries générales et technologiques.
- 1-3 Nombre de lycéens impliqués dans les dispositifs, nombre de lycées rassemblés dans la cordée "STI2D : Futurs Ingénieurs !"
- 1-4 Rééquilibrage de la parité dans toutes les sections et filières.
- 2-1 Devenir des élèves suivis à n+2
- 2-2 Nombre de participants, flux d'orientation vers les séries générales et technologiques.

AXES DE PROGRES 2 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil,...

LA REUSSITE DES ELEVES PAR L'EVOLUTION DES ENSEIGNEMENTS

Constats à faire évoluer :

- 1 - L'identité récente du lycée est à consolider,
- 2 - Les pratiques pédagogiques traditionnelles peinent à répondre à la diversité des élèves.

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

- 1- Parfaire la nouvelle identité du lycée Amiral Bouvet.
- 2- Stimuler les initiatives pédagogiques.

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 2 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

- 1-1 Ouverture à l'Europe et à l'international dans les domaines de compétences du lycée.
- 1-2 Enrichissement de la filière sciences et technologie industrielle dans la perspective d'une STS formation initiale et en apprentissage.
- 1-3 Développement du parcours culturel de l'élève.
- 2-1 Les TICE au service de la pédagogie.
- 2-2 Continuité des apprentissages et évaluation par compétences.
- 2-3 Prise en charge des élèves à besoins particuliers ; Indicateurs Nombre de PAI, PPS, réunions de la commission éducative.

INDICATEURS DE L'AXE 2 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

- 1-1 Nombre d'appariements, d'échanges, de projets, d'élèves impliqués,
- 1-2 Nombre d'élèves en S-SI, en STI2D,
- 1-3 Nombre d'élèves impliqués, par série et filière, rayonnement et diversité (portfolio).
- 2-1 Nombre d'enseignants utilisant les TICE devant élèves, enquête du DAN),
- 2-2 Nombre de formations des enseignants : PFE PAF,
- 2-3 Nombre de PAI, PPS, commissions éducatives, accessibilité de l'établissement.

AXES DE PROGRES 3 : Identifiez pour les trois prochaines années les axes prioritaires du contrat d'objectifs de votre établissement (entre 3 au minimum et 5 au maximum). Ces axes de progrès peuvent porter sur la réussite des élèves par l'orientation active, la réussite des élèves par l'évolution des enseignements, la réussite des élèves par la qualité de l'accueil, ...)

LA REUSSITE DES ELEVES PAR LA QUALITE DE L'ACCUEIL

Constats à faire évoluer :

- 1-Vie lycéenne agréable mais diffuse, à organiser,
- 2-Internat peu attractif,
- 3-Sensibilité insuffisante à la qualité de l'environnement.

Déclinez vos objectifs généraux en objectifs plus particuliers (se référer notamment aux orientations académiques - accessibles en cliquant sur le libellé "Orientations académiques")

1. Dynamiser la Maison des Lycéens.
- 2- Généraliser l'internat de la réussite.
- 3- Développer une attitude éco-responsable.

PLAN D'ACTIONS DE L'AXE 3 : Précisez les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés

- 1.1 Actions mises en place par la Maison des Lycéens,
- 1.2 S'approprier le foyer de l'internat,
- 2-1 Actions pédagogiques : créer un climat propice au travail (règlement, soutien scolaire, ouverture du CDI).
- 2-2 Actions culturelles.
- 2-3 Aménagements ; réhabilitation et équipement des locaux.
- 3-1 Santé et hygiène de vie.
- 3-2 Consommation responsable.
- 3-3 Solidarité et citoyenneté.

INDICATEURS DE L'AXE 3 : Précisez les indicateurs retenus par votre établissement afin de mesurer la réalisation des objectifs fixés.

- 1-1 Nombre d'actions de la MDL,
- 2-1 Nombre d'internes "de la réussite",
- 2-2 Aménagements apportés, avancée des travaux de réhabilitation.
- 3-1 Obtention du label académique EDD,
- 3-2 Réduction de la consommation des fluides et consommables,
- 3-3 Réduction des actes d'incivilité, et nombre d'actions solidaires,